INTEGRATION D'UN IRM AU SEIN D'UN LOCAL EXISTANT

Centre Hospitalier de Saint-Junien (87)

Maîtrise d' Ouvrage

Centre Hospitalier Roland Mazoin
12, rue Châteaubriand
CS 60085
87 200 SAINT-JUNIEN

Assistant Maître d'Ouvrage : A2MO Bordeaux
2, rue du Commandant Cousteau
33 000 BORDEAUX
05 56 67 21 40
bordeaux@a2mo.fr

Maîtrise d' Œuvre

Architecte	Bureau d'études Structure &Fluides	Bureau de contrôle	CSPS
BVL architecture ARNAUD BOUËT - JEAN-PIERRE VIDAL - PATRICK LAROUDIE 54 avenue de la Révolution 87000 LIMOGES 05 55 10 28 42 Bvl87@bvlarchitecture.com	iNTECH 6, boulevard de Saltgourde 24430 Marsac-sur-L'isle 05 55 32 44 14 accueil@betintech.fr	SOCOTEC 5, rue Columbia BP6833 87068 LIMOGES 05 57 29 06 13	BUREAU VERITAS 21, rue Columbia BP6833 87068 LIMOGES 05 57 29 06 13

DOSSIER DCE

CCTP LOT 03: MENUISERIES INTERIEURES BOIS

DATE	INDICE	MODIFICATIONS
9/10/2026	A	Première diffusion

SOMMAIRE

1 DESCRIPTION DES OUVRAGES ____ 3

2 PORTES ____ 4

2.1 BLOC PORTE 1 VANTAIL, SIMPLE ACTION- EI30- FINITION STRATIFIEE ____ 4

2.2 BLOC PORTE 1 VANTAIL, SIMPLE ACTION- RW 30 (-1 ;-2)DB - FINITION STRATIFIEE ____ 5

2.3 BLOC PORTE 2 VANTAUX TIERCE, SIMPLE ACTION- EI30- RW 35 (-1 ;-2)DB - FINITION STRATIFIEE ____ 5

2.4 BLOC PORTE 2 VANTAUX, SIMPLE ACTION- EI60- DAS- FINITION STRATIFIEE ____ 6

3 PROTECTIONS ____ 7

3.1 PROTECTION DE PORTES ____ 7

3.2 PROTECTIONS MURALES ____ 7

3.3 PROTECTIONS MURALES AU-DESSUS DES APPAREILS ET MOBILIERS ____ 7

3.4 PROTECTIONS D'ANGLES ____ 8

4 MOBILIER ____ 9

4.1 MEUBLE DE PREPARATION ____ 9

4.2 PLAN DE TRAVAIL SUR PIEDS ____ 9

4.3 RIDEAU ____ 10

1 DESCRIPTION DES OUVRAGES

L'entreprise devra :

- **La Fourniture, la Pose et Manutention de tous ses matériaux**
- Le détalonnage de certaines portes en accord avec le titulaire du lot Ventilation
- Toutes les protections, échafaudages, nacelles, Etc... nécessaires pour l'ensemble de ses travaux.
- Respecter les consignes en matière d'hygiène, lesquelles sont précisées dans le CCTP LOT 00 et en annexe du présent dossier de consultation.
- Avec son offre l'entreprise devra fournir pour l'ensemble des articles décrits ci-dessous les fiches suivantes :
 - **certificat de conformité des bois de classe E1 selon EN120.**
 - **certificat PEFC ou FSC des bois issus de forêts Françaises gérées durablement.**
- Respecter la nouvelle réglementation Parasismique notamment en termes de préconisations des fabricants, fixations et mise en œuvre.
- La durabilité naturelle ou conférée du bois (normes NF EN 350-2 et NF EN 351-1) doit être adaptée à la classe d'emploi (déterminée dans la norme NF EN 335).
- En cas de traitement, ce dernier doit être réalisé par un produit biocide conforme à la directive 98/8/CE.
- Produits mis à disposition sur le marché avant le 1er janvier 2012 :
• À partir du 1er septembre 2013, les produits de construction et de revêtement de mur ou de sol et des peintures et vernis matériaux, sont étiquetés A au minimum.
- Produits mis à disposition sur le marché à compter du 1er janvier 2012 :
• À partir du 1er janvier 2012, les produits de construction et de revêtement de mur ou de sol et des peintures et vernis matériaux, sont étiquetés A au minimum
- En cas de traitement des produits bois, ce dernier est réalisé par un produit biocide en phase aqueuse conforme à la directive 98/8/CE et le bois traité est labellisé CTB-B+ (ou équivalent) ;
OU le bois est traité en usine avec un produit labellisé CTB-P+ ou équivalent.

2 PORTES

2.1 Bloc porte 1 vantail, simple action- EI30- Finition Stratifiée

L'entreprise devra la fourniture et pose de Bloc-porte à 1 vantail de type PHONIBLOC 35-A31S-T01 ou techniquement équivalent composé de :

PORTE :
- Âme en panneau de particule 600kg/m3 embrevé et collé dans cadre bois exotique rouge avec joints intumescents et 2 parements de fibres de bois dures.
- Épaisseur : 40 mm.
- Tenue au feu : EI 30'

FINITION :
- Plaquage en stratifié sur 2 faces "Gamme BOREAL" complète, avec chants lasurés en usine et retouche en chantier, coloris au choix de l'architecte dans la gamme.

HUISSERIE :
- Bois exotique à feuillure compris 4 paumelles INOX 140x70 renforcées en applique sur l'huisserie existante
• En recouvrement de la cloison de 100 mm d'épaisseur
• En applique entre murs

QUINCAILLERIE :
- Serrure à larder Éts VACHETTE ASSA ABLOY série D30 avec cylindre européen clé I– (*Porte 1V vers zone plan blanc*).
- Aucune serrure sur les portes : local technique IRM ; local technique ventilation.

***NOTA** : La porte du local technique IRM devra disposer, pour la phase chantier uniquement, d'une serrure avec cylindre clé i pour sécurisation du local* ; compris béquille double.

GARNITURE :
- VACHETTE ASSA ABLOY série ARCOLOR HR Haute Résistance, sur plaques, avec ressort de rappel ou techniquement équivalent, et de coloris au choix de l'architecte dans la gamme du fabricant. (*Porte 1V vers zone plan blanc)*
- poignée de tirage type 430 finition aspect inox de chez HOPPE (*pour face intérieure des portes du local technique ventilation et local technique IRM*, *plaque de poussée sur la face extérieure*).



BUTOIR :
- Arrêt de porte des Éts VACHETTE ASSA ABLOY série 3743 I ou techniquement équivalent

FERME-PORTE :
- Ferme de porte des Ets BRICARD série 645 à glissière ou techniquement équivalent adapté au poids du vantail.

DIMENSIONS :
- 93x204 cm Ht

TENUE AU FEU :
- Tenue au feu du bloc-porte et de ses accessoires : EI30' avec P.V

ACOUSTIQUE :
BP : Rw+C : 35 dB

L'entreprise devra toutes les sujétions nécessaires de mise en œuvre conformément aux prescriptions techniques des fabricants, DTU et normes en vigueur.

Localisation :
- *Porte du local technique IRM*
- *Porte IS entre zone de préparation et zone plan blanc*

2.2 Bloc porte 1 vantail, simple action- Rw 30 (-1 ;-2)dB - Finition Stratifiée

L'entreprise devra la fourniture et pose de Bloc-porte à 1 vantail, type Phonibloc 31-A31S-Tde chez DEYA ou techniquement équivalent composé de :

PORTE :
- Âme en panneau de particules
- Épaisseur : 40 mm.

FINITION :
- Plaquage en stratifié sur 2 faces gamme complète, avec chants lasurés en usine et retouche en chantier, coloris au choix de l'architecte dans la gamme.

HUISSERIE :
- Pin LCA
• En recouvrement de la cloison de 100 mm d'épaisseur

QUINCAILLERIE :
- Serrure type BCC avec voyant.

GARNITURE:
- VACHETTE ASSA ABLOY série ARCOLOR HR Haute Résistance, sur plaques, avec ressort de rappel ou techniquement équivalent, et de coloris au choix de l'architecte dans la gamme du fabricant.
- barre de tirage droite, série Inox Care de chez NORMBAU, longueur 30cm, sur face extérieure pour refermer la porte.



BUTOIR :
- Arrêt de porte des Éts VACHETTE ASSA ABLOY série 3743 I ou techniquement équivalent

SIGNALETIQUE :
- Pictogramme règlementaire indiquant WC PMR mixte, inox 304 satiné de chez DELABIE ou équivalent.



DIMENSIONS :
- 93x204 cm Ht

TENUE AU FEU :
- non nécessaire

ACOUSTIQUE :
BP : Rw+C : 30 (-1 ;-2) dB

Classement d'émission COV : A+

L'entreprise devra toutes les sujétions nécessaires de mise en œuvre conformément aux prescriptions techniques des fabricants, DTU et normes en vigueur.

Localisation :
- *Porte WC PMR*

2.3 Bloc porte 2 vantaux tierce, simple action- EI30- Rw 35 (-1 ;-2)dB - Finition Stratifiée

L'entreprise devra la fourniture et pose de Bloc-porte acoustique double vantaux inégaux simple action sur huisserie bois, de type Phonibloc 37BA32S-T01 de chez DEYA ou techniquement équivalent.

Huisserie : Bois massif section 68x58

Vantaux : Chant droit, âme composite blindée 2 tôles acier 8/10ème, parement MDF stratifié.

Ferrage et battement : paumelles inox 140x70

Quincaillerie : Aucune serrure (contrôle d'accès sur cette porte par lecteur de badge)

Garniture :
- VACHETTE ASSA ABLOY série ARCOLOR HR Haute Résistance, sur plaques, avec ressort de rappel ou techniquement équivalent, et de coloris au choix de l'architecte dans la gamme du fabricant.

Butoir :
- Arrêt de porte des Ets VACHETTE ASSA ABLOY série 3743 I ou techniquement équivalent

Ferme porte :
- Ferme de porte des Ets BRICARD série 645 à glissière ou techniquement équivalent adapté au poids du vantail, avec sélecteur de fermeture

Tenue au feu : EI30

Acoustique : 35(-1 ;-4)dB minimum

Dimensions : 90+60 x 2,04m ht

Localisation :
- *Local technique ventilation*

2.4 Bloc porte 2 vantaux, simple action- EI60- DAS- Finition stratifiée

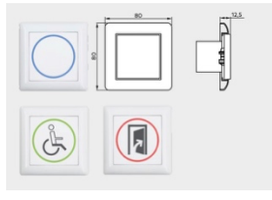
L'entreprise devra la fourniture et pose d'un bloc porte double vantaux égaux simple action, type D32 SK T01 de chez DEYA avec opérateur électromécanique de porte pour ouverture et fermeture en mode automatique. Type ED250 de chez DORMAKABA. Ou techniquement équivalent.



Huisserie : Bois massif ou reconstitué de densité minimale 510kg/m^3, section minimale : 118x56 (montants) 118x70 (traverse)

Vantaux : Cadre en bois massif ou reconstitué de densité minimale 510kg/m^3
Âme pleine pour vantail de 40mm d'épaisseur
Parement stratifié (choix dans le nuancier complet du fabricant, ton unis et bois)
1 oculus à parclosage bois sur chacun des vantaux

Fonctionnement : L'opérateur ouvre la porte automatiquement sur impulsion d'un détecteur de mouvement, puis la referme à la vitesse configurée avec les utilisateurs.
Le système sera conforme à la EN 16005.



Les chants verticaux côté rotation des vantaux sont de forme arrondie et anti pince-doigts.
Les chants verticaux côté battement sont équipés d'un joint anti pince-doigts double lèvres intégrant le système d'étanchéité à chaud.

Manoeuvre : Motorisation de l'ouverture et de la fermeture par détecteur intentionnel sans contact type Cleanswitch IP20.

Dimensions : 1600mm x 2100mm Ht

Localisation :
- *Porte entre la zone scanner existante et la nouvelle zone IRM*

3 Protections

3.1 Protection de portes

L'entreprise devra la fourniture et pose de panneau de protection et d'habillage (de type Decochoc de SPM) en PVC rigide antibactérien, classé M1 (Bs2d0), certifié apte au contact alimentaire, coloré dans la masse et collé sur toute la surface avec une colle Ad Hoc. Sa surface est légèrement texturée et matifiée (de type "Hydr'X" de SPM). Sa longueur est de 3 m, sa largeur de 1,30 m et son épaisseur de 2 mm.

Le niveau de décontamination atteint doit permettre l'utilisation du panneau dans les zones les plus sensibles en terme infectieux (Secteur 4 selon l'Institut Pasteur). La résistance du panneau aux produits chimiques et aux taches doit avoir été prouvée selon la norme NF EN ISO 26987 sur les produits de nettoyage usuels.

Coloris : au choix du maître d'œuvre dans la gamme du fabricant.
Mode de pose : par encollage suivant prescription du fabricant (support, colle et contexte d'application permettant le niveau Bs2d0).
Hauteur : 120cm en partie basse de la porte .
Nota : tous les chants seront chanfreinés

Localisation :
- *Porte du WC PMR (sur les 2 faces)*
- *Porte du local technique IRM (sur face extérieure uniquement)*
- *Porte du local technique ventilation (sur face extérieure uniquement)*
- *Porte entre Zone de préparation et local plan blanc*

3.2 Protections murales

L'entreprise devra la fourniture et pose de panneau de protection et d'habillage (de type Decochoc de SPM) en PVC rigide antibactérien, classé M1 (Bs2d0), certifié apte au contact alimentaire, coloré dans la masse et collé sur toute la surface avec une colle Ad Hoc. Sa longueur est de 3 m, sa largeur de 1,30 m et son épaisseur de 2 mm.

Le niveau de décontamination atteint doit permettre l'utilisation du panneau dans les zones les plus sensibles en terme infectieux (Secteur 4 selon l'Institut Pasteur). La résistance du panneau aux produits chimiques et aux taches doit avoir été prouvée selon la norme NF EN ISO 26987 sur les produits de nettoyage usuels.

Coloris : au choix du maître d'œuvre dans la gamme du fabricant.
Mode de pose : par encollage suivant prescription du fabricant (support, colle et contexte d'application permettant le niveau Bs2d0).
Hauteur : 120cm en partie basse des murs et cloisons

Localisation :
- *Sur l'ensemble des parois verticales en périphérie de la zone de préparation*
- *Zone poste de commande*

3.3 Protections murales au-dessus des appareils et mobiliers

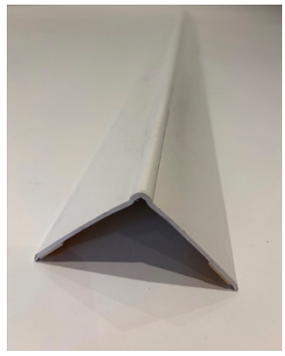
L'entreprise devra la fourniture et pose de panneau de protection et d'habillage (de type Decochoc de SPM) en PVC rigide antibactérien, classé M1 (Bs2d0), certifié apte au contact alimentaire, coloré dans la masse et collé sur toute la surface avec une colle Ad Hoc. Sa surface est légèrement texturée et matifiée (de type "Hydr'X" de SPM). Sa longueur est de 3 m, sa largeur de 1,30 m et son épaisseur de 2 mm.

Le niveau de décontamination atteint doit permettre l'utilisation du panneau dans les zones les plus sensibles en terme infectieux (Secteur 4 selon l'Institut Pasteur). La résistance du panneau aux produits chimiques et aux taches doit avoir été prouvée selon la norme NF EN ISO 26987 sur les produits de nettoyage usuels.

Coloris : au choix du maître d'œuvre dans la gamme du fabricant.
Mode de pose : par encollage suivant prescription du fabricant (support, colle et contexte d'application permettant le niveau Bs2d0).
Hauteur : 40cm
Localisation :

- *Au-dessus du lavabo dans le sanitaire PMR, avec +12cm de surlargeur de part et d'autre.*
- *Au-dessus du meuble de la zone de préparation, formant crédence avec retour au droit du renfoncement de cloison.*

3.4 Protections d'angles



L'entreprise devra la fourniture et pose de cornières de protection d'angle en PVC teintée dans la masse. Ouverture d'angle 90°. Fixation adhésive par mousse préposée, compris renfort avec mastic-colle pour une tenue parfaite et durable.

Matière : PVC antibactérien classé M1 (Bs2d0)
Coloris : au choix du maître d'œuvre dans la gamme du fabricant.
Mode de pose : adhésive + mastic-colle
Hauteur : 2ml
Épaisseur : 2mm

Localisation :

- *Pour l'ensemble des angles sortants de la zone de préparation*

4 Mobilier

4.1 Meuble de préparation

L'entreprise devra la dépose du meuble existant situé dans la zone PREPA MALADE. Cette dépose sera méticuleuse et soignée. Le meuble sera ré-installé dans la zone de préparation dans le décroché de cloison prévu à cet effet.
L'entreprise devra la révision de l'ensemble des mécanismes des portes (meuble bas et meuble haut).
L'entreprise ajoutera des plinthes pour fermer le dessous du meuble pour une parfaite finition de l'ouvrage.

Localisation :
- *Dans espace Zone de préparation suivant plan architecte.*



Photo de l'ensemble mobilier à déplacer

4.2 Plan de travail sur pieds

L'entreprise devra la fourniture et pose d'un plan de travail stratifié type POLYFORM® des Ets POLYREY, compris traitement des chants.
Fixation 3 côtés sur tasseaux et 1 pied central en Inox carré 60x60mm.
Compris percement et accessoire passe câbles pour 2 postes de travail

Épaisseur : 50mm
Longueur : 280cm
Profondeur : 80cm
Coloris : Dans la gamme complète du fabricant
Réaction au feu : M3

Localisation :
- *Dans espace Poste de commande IRM.*

4.3 Rideau

L'entreprise devra la fourniture et pose de rideaux type **ROPIMEX Ropitex Bioactive Non-Feu** des Ets REALME Medical ou techniquement équivalent.

- Caractère antibactérien et antiviral permanent
- Classification au feu : M1 - NF P 92 503-504-505, B1 - DIN 4102. Part 1, UNO italien UNI 8456 / UNI 9174, PASS IMO - FTP code (2010)
- Absorption acoustique selon : ASTM C423: 0.72 - NRC EN ISO 354
- Öko-Tex standard 100
- Poids : environ 140 gr/m²
- Largeur rouleau : 210 cm
- Entretien : lavable jusqu'à 60°
- Système d'attache avec œillets : ø 8 mm compris dans la prestation
- Tringle adaptée à la largeur des déshabilloirs et au diamètre des œillets

Dimensions : 200x175cm ht
Coloris : au choix dans les 11 coloris du fabricant : Blanc, Champagne, Lin, Kumquat, Pêche, Bleu ciel, Bleu turquoise, Bleu océan, Caillou, Vert pastel et pistache

Localisation :
- *Déshabilloir 1 et 2*
- *Espace de stockage du chariot lit*